

**Demande de vignette d'accès
aux déchetteries du pôle déchets Est
à titre particulier**

Pour obtenir votre vignette déchetterie :

1. Complétez lisiblement le formulaire de demande ci-après ;
2. Joignez les documents suivants :
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
 - Copies des cartes grises des véhicules utilisés ;
 - Pour un renouvellement, joindre également l'ancienne vignette/carte originale.
3. Envoyez votre dossier (veillez à suffisamment l'affranchir) à l'adresse suivante : Communauté urbaine du Grand Reims, Direction Déchets et Propreté CS 80036 51722 Reims Cedex ou par courriel à dechetetproprete@reims.fr

Nom / Prénom.....

N° / Rue.....

Commune.....

Tél.fixe.....

Tél.portable.....

Courriel

Véhicules utilisés pour vous rendre en déchetterie :

- Véhicule 1, indiquez le modèle.....

Immatriculation.....

- Véhicule 2, indiquez le modèle.....

Immatriculation.....

Notre politique de confidentialité est conçue pour vous informer de la façon dont nous utilisons vos données personnelles. Nous vous expliquons également quels sont vos droits et la façon de les exercer sur le site internet : <https://www.grandreims.fr/mentions-legales-21.html>